



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :
**ALORS QUE LA NOUVELLE-ZÉLANDE ENDOSSE LA DNUDPA, L'APNQL SE DEMANDE
SI LE CANADA TIENDRA SON ENGAGEMENT**

Kahnawake, le 20 avril 2010 – Lundi matin (19 avril), le ministre des Affaires maori de la Nouvelle-Zélande, monsieur Pita Sharples, s'est déplacé à New York pour annoncer devant l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones de l'ONU que la Nouvelle-Zélande appuyait finalement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, après avoir voté contre son endossement en 2007.

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) se réjouit de cette bonne nouvelle et salue le travail intensif de négociations qu'ont initié les Maoris depuis trois ans, soit depuis l'adoption par 144 pays de cette déclaration. Ce travail de longue haleine a porté fruit. Les deux seuls pays qui demeurent opposés à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sont le Canada et les États-Unis.

Lors du récent discours du Trône, le gouvernement canadien a annoncé son intention de modifier sa position et de rejoindre le groupe des États ayant endossé la Déclaration. « Nous espérons que le Canada s'inspirera de la Nouvelle-Zélande et que cette déclaration sera reconnue et mise en œuvre au Canada », a déclaré le Chef de l'APNQL, Ghislain Picard, qui se rendra également à New York cette semaine afin de participer à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

À propos de l'APNQL :

L'APNQL est l'organisme régional qui regroupe les 43 Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador. Pour information : www.apnql-afnql.com.

-30-

Source : **Éric Cardinal**
Conseiller en communication
514 258-2315 (cell.)
eric@cardinalcommunication.com